



## CARTOGRAPHIE DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN VALLÉE DE SEINE

*Tubes à diffusion pour le SO<sub>2</sub>  
et les NOx à Chanteloup-les-Vignes*



**90 CAPTEURS RÉPARTIS  
SUR LA VALLÉE DE SEINE  
POUR MESURER  
LA POLLUTION DE FOND**

### LES OBJECTIFS DU PROJET

Dans les grandes agglomérations urbaines et en particulier en Ile-de-France, la qualité de l'air est depuis longtemps une préoccupation de tous nos concitoyens. Les activités industrielles, humaines, ainsi que les transports sont à l'origine des principales émissions à l'atmosphère à des degrés divers.

Ces émissions peuvent avoir des impacts locaux sur la qualité de l'air et la santé des personnes. La complexité des mécanismes de formation, de transformation et de dispersion de ces polluants, la multiplicité des sources de pollution (industrie, tertiaire, axes de grande circulation) nécessitent de recueillir des données objectives pour mieux appréhender la situation locale et répondre à certaines questions des habitants de la Vallée de Seine.

Les demandes exprimées par les associations de défense de l'environnement, appuyées par les élus de ce secteur, montrent qu'outre le respect des valeurs limites à l'émission, les contraintes réglementaires et la réduction des émissions mise en œuvre, des mesures de la qualité de l'air ambiant doivent permettre de mieux appréhender la situation.

Face à ces questions complexes, la Commission Air du SPI Vallée de Seine a proposé d'élaborer un projet se déroulant en 2 étapes :

- > Par des mesures de terrain, informer objectivement sur la qualité de l'air en comparant les différentes zones géographiques de la vallée de Seine (zones urbaines, industrielles, rurales, axes de trafic routier) au regard de trois polluants : NOx, SOx, benzène.
- > Identifier les zones géographiques sensibles au niveau de la pollution atmosphérique pour définir les actions éventuelles à engager avec l'ensemble des acteurs concernés.

**Objectiver les données sur la qualité  
de l'air en Vallée de Seine**

Mesures de terrain en Vallée de Seine

**Constats**

**Recherche d'actions concertées de  
réduction des émissions industrielles**

## UN BON PARTENARIAT POUR CETTE ÉTUDE

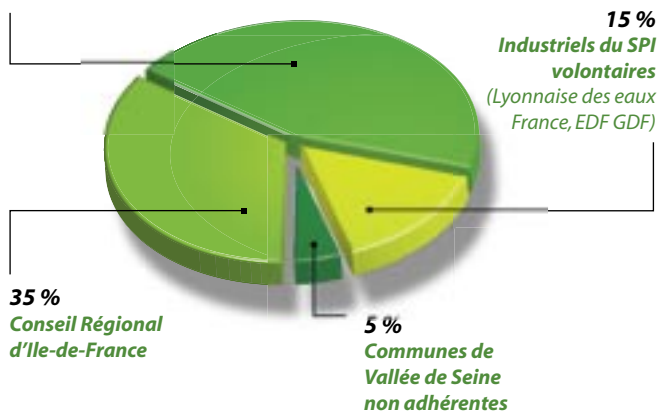
C'est l'ensemble des acteurs locaux de l'environnement en Vallée de Seine qui ont été sollicités pour l'élaboration de ce projet, de son financement à sa réalisation.

Sous la présidence de Monsieur BURDEYRON, Sous-Préfet de Saint Germain-en-Laye, la Commission Air du SPI Vallée de Seine s'est réunie une première fois le 21 Octobre 2002. En présence de l'ensemble des membres du SPI (Associations, Collectivités locales, Industriels, Services de l'Etat), elle a validé les objectifs et choisi le contenu des mesures de terrain à réaliser (polluants, durée, zone d'étude). L'étude consistera donc à mesurer les Oxydes d'Azote, Oxydes de Soufre et Benzène pendant les mois de février et juin 2004 sur l'ensemble de la Vallée de Seine (cf. carte ci-contre).

En plus des acteurs permanents du SPI Vallée de Seine, l'ensemble des Communes concernées par l'implantation des capteurs de mesure ont été sollicitées pour participer au financement et à la logistique du projet.

La Commission Air s'est réunie une deuxième fois le 4 novembre 2003 pour le lancement opérationnel de l'étude, en présence de l'ensemble des communes concernées par l'implantation de capteurs de mesure.

**Fond propres du SPI Vallée de Seine  
(Etat - collectivités locales - industriels)**  
**45 %**



## UN FINANCEMENT TRIPARTITE : INDUSTRIELS, COLLECTIVITÉS LOCALES ET ÉTAT

Le fonctionnement du SPI Vallée de Seine est rendu possible grâce aux cotisations de sites industriels et de collectivités locales associées à une dotation du Ministère de l'environnement. C'est à partir de ces fonds que 45% de l'étude a été financée. A côté de cela, une subvention du Conseil Régional d'Ile-de-France a pu être obtenue à hauteur de 35% du coût de l'étude. Il a également été fait appel aux communes non adhérentes au SPI incluses dans la zone d'étude (5% du coût). Enfin, trois industriels membres du SPI, Lyonnaise des Eaux France, EDF et GDF, se sont portés volontaires pour clôturer ce budget (15% du coût) d'un montant global de 50 000 euros.

### Industriels ayant financé le projet

**ALPA** (Porcheville), **Ciments CALCIA** (Gargenville), **CRYOSPACE** (Les Mureaux), **DUNLOPILLO** (Mantes-la-Jolie), **DUPONT PERFORMANCE COATINGS** (Mantes-la-Ville), **EADS Space Transportation SA** (Les Mureaux), **ECOPUR** (Ecqueville), **EDF** (Porcheville), **EMTA** (Guitrancourt), **GDF** (Beynes et Saint Illiers la Ville), **GEOVEXIN** (Gargenville), **ITON SEINE** (Bonnières-sur-Seine), **LABO SERVICES** (Beynes et Triel-sur-Seine), **LINDE GAS SA** (Porcheville), **LYONNAISE des EAUX** (Croissy-sur-Seine), **NOVERGIE** (Carrières-sur-Seine), **PCAS** (Limay), **PORT AUTONOME DE PARIS** (Limay), **PSA PEUGEOT CITROËN** (Poissy), **RENAULT FLINS** (Aubergenville), **SAINT GOBAIN ABRASIFS** (Conflans-Sainte-Honorine), **SAINT GOBAIN TERREAL** (Les Mureaux), **SARP INDUSTRIES** (Limay), **SIAAP** (Saint-Germain-en-Laye), **SITA Ile-de-France** (Breuil-en-Vexin), **SOMEC** (Mantes-la-Jolie), **SUMCO FRANCE** (Follainville-Dennemont), **TOTAL FRANCE** (Gargenville), **TRESPAPHAN FRANCE SAS** (Mantes-la-Jolie), **VALENE** (Guerville).

### Collectivités locales ayant financé le projet

Achères, Andresy, Auffreville-Brasseuil, Beynes, Bonnières-sur-Seine, CAMY (Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines), Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Chatou, Conflans-sainte-Honorine, Croissy-sur-Seine, Davron, Evécquemont, Follainville-Dennemont, Fourqueux, Issou, Juziers, Le Mesnil-le-Roi, Limay, Les Mureaux, Le Port-Marly, L'Etang-la-Ville, Mareil-sur-Mauldre, Marly-le-Roi, Medan, Mézy-sur-Seine, Moisson, Nezel, Oinville-sur-Montcient, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Thiverval-Grignon, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine.



Installation des tubes à St Illiers-la-Ville

## POURQUOI MESURER CES POLLUANTS ?

Compte tenu de leurs principales sources d'émissions, ces trois polluants permettent d'obtenir des informations croisées sur les différents émetteurs (transports, combustion industrielle principalement)

### > Les oxydes d'azote (NOx) :

ils proviennent des combustions et du trafic automobile. Le dioxyde d'azote provient à 60% des véhicules. Ils affectent les fonctions pulmonaires et favorisent les infections. Ils sont précurseurs de l'Ozone.

### > Le dioxyde de soufre (SO2) :

il provient de la combustion du foin et du charbon (industrie, chauffage). Il irrite les muqueuses, la peau et les voies respiratoires supérieures.

### > Le Benzène :

il provient des véhicules, des industries, des solvants... Il provoque gêne olfactive, irritation et diminution de la capacité respiratoire. Le benzène a des effets mutagènes et cancérigènes. Il est précurseur de l'Ozone.

## LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE

La mise en œuvre technique du projet a été confiée au département « Etudes » d'AIRPARIF, Association de surveillance de la qualité de l'Air en Ile-de-France Agréée par le Ministère de l'Environnement.

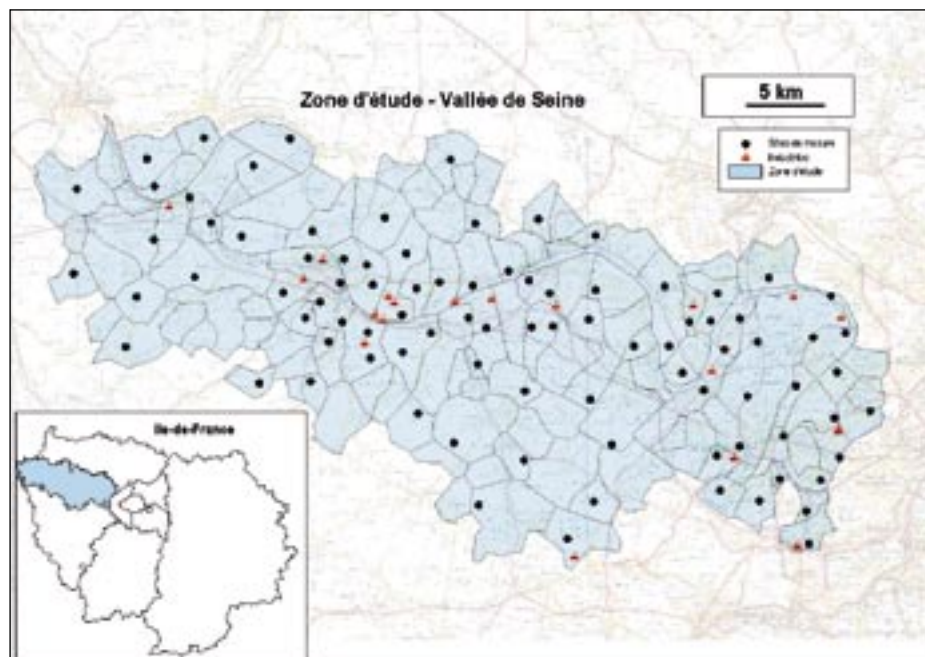
La répartition des capteurs de mesure a été déterminée pour couvrir la zone avec le plus de pertinence assurant une représentativité optimale de la pollution de la vallée de Seine : la densité des capteurs est plus importante près des sources potentielles de pollution (industries, résidentiel dense, nœuds de circulation routière). C'est l'emplacement de 90 capteurs qui ont été définis sur ces critères, en liaison avec les communes concernées.

Les campagnes de mesure ont débuté en début d'année 2004. Deux campagnes de mesure hivernale et estivale ont été organisées afin d'étudier le comportement des polluants dans des conditions climatiques différentes. Elles se sont déroulées selon le calendrier suivant :

**campagne hivernale :**  
**du 27 janvier au 24 février 2004 inclus**

**campagne estivale :**  
**du 1<sup>er</sup> juin au 29 juin 2004 inclus**

Pendant ces 2 périodes, les personnels communaux **75 communes choisies** ont installés les **90 capteurs**, dits « tubes à diffusion passive ». Pour recueillir un maximum de données, chaque campagne saisonnière a été constituée 2 séries de mesure de 15 jours consécutifs : la première série de tubes a intégré la pollution pendant la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois, et la 2<sup>ème</sup> série pendant la 2<sup>ème</sup> quinzaine. C'est donc à partir de 4 séries de mesure, réparties sur les mois de février et juin 2004, qu'une cartographie de la pollution sera dressée sur l'ensemble des 122 communes du Nord des Yvelines pour les polluants **NOx, SOx et Benzène**.



Zone d'étude – Emplacement approximatif des 90 capteurs

Pose des tubes  
à Bréval



Tubes Benzène, NOx et SO2 à Chanteloup-les-Vignes



## ET APRÈS ?

Après analyse des mesures estivales, les résultats cartographiques complets de cette étude seront disponibles en fin 2004. Ils seront comparés aux résultats des stations fixes du réseau de surveillance de la qualité de l'Air Francilien. L'imprégnation des différentes zones sera également comparée, notamment au regard des seuils réglementaires.

L'ensemble de ces résultats seront bien entendu présentés dans le cadre de la Commission Air du SPI Vallée de Seine. Dans l'éventualité de l'identification de zones fortement exposées, il conviendra alors de mettre en place de façon concertée des actions de réduction de ces émissions atmosphériques, ce qui constituera un grand chantier pour la Commission Air du SPI Vallée de Seine.



## ACTUALITÉS DU SPI

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASPI : ÉLECTION D'UN NOUVEAU TRÉSORIER

L'ASPI, association loi 1901 créée pour participer au fonctionnement du SPI et qui rassemble industriels et collectivités locales de la Vallée de Seine, a tenu son Assemblée Générale annuelle le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2004.

Mr Mugnier, responsable Environnement de l'entreprise pharmaceutique PCAS à Limay a été élu au poste de Trésorier de l'association.

### CARTOGRAPHIE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Les comptes-rendus des commissions de 2003 et 2004 sont disponibles au secrétariat du SPI. Ils sont également téléchargeables sur notre site Internet :

<http://www.spi-vds.org>

### RÉSULTATS BRUTS DE LA CAMPAGNE HIVERNALE (FÉVRIER 2004)

Le rapport d'étape est téléchargeable sur le site Internet d'AIRPARIF, rubrique Actualités – Projets :

<http://www.airparif.asso.fr/actualites/default.htm>

### COMMISSION RISQUES

La commission Risques, qui s'est réunie le 13 mai 2004, a rassemblé près de 60 personnes sous la présidence du sous-préfet Pierre LAMBERT. Elle a permis d'aborder la gestion des risques liés au parc à fioul du Centre de Production Thermique EDF de Porcheville ainsi que les actions entreprises pour limiter les émissions de fumérons et mieux appréhender les épisodes caniculaires. Elle aura également permis d'évoquer la création, à venir, d'un Comité de Suivi du site. Le compte-rendu est disponible au secrétariat du SPI.

### ENQUÊTES PUBLIQUES

Le tableau ci-dessous indique la prévision des dates d'enquêtes publiques (EP) des Installations Classées en Vallée de Seine telles qu'elles sont connues le jour de parution

Société	Commune	Activités	Date prévue d'EP
Photo Service	Le Chesnay	Traitement et développement des surfaces photosensibles	Du 04/10/04 au 04/11/04

### PLAQUETTE "RISQUES D'INCENDIES INDUSTRIELS"

A la demande de la CAMY et de la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le SPI s'est associé au SDIS 78 pour réaliser une plaquette d'information du public sur les risques d'incendies industriels. Elle a pour but à la fois de rappeler les compétences et les actions des autorités locales et nationales et de repreciser les bon réflexes à avoir en cas de sinistre. Cette plaquette sera éditée par le SPI et proposée à l'ensemble de ses partenaires.

### RAPPEL : AIDE POUR L'ÉLABORATION D'UN DOSSIER ICPE

Un guide d'aide à l'élaboration d'un dossier de demande d'autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement est disponible en format pdf sur le site internet de la DRIRE à l'adresse suivante :

[www.ile-de-france.drire.gouv.fr](http://www.ile-de-france.drire.gouv.fr)

### BONNE ROUTE ...

Gaël BESNARD a quitté l'équipe du SPI Vallée de Seine le 1<sup>er</sup> juillet 2004 pour de nouvelles aventures bordelaises. Nous lui souhaitons bonne route et bonne chance pour ses futures activités.